

COMMUNIQUE DE PRESSE

SECURITE ROUTIERE : BILAN DE L'ACCIDENTOLOGIE

Mars 2011, aucun accident mortel sur les routes des Gers.

Le nombre d'accidents corporels et le nombre de blessés sont en hausse par rapport à mars 2010 : + 2 accidents corporels, + 3 blessés.

Sur une période de 12 mois glissants, tous les indicateurs de l'accidentologie gersoise sont en baisse par rapport à la période précédente : - 9,4 % d'accidents corporels, - 8,4 % de blessés, et 5 vies épargnées.

Avec l'arrivée des beaux jours, il convient donc de **ne pas relâcher notre vigilance**.

Le printemps appelle à de belles sorties. C'est le retour des motocyclistes, des cyclistes.

En 2010 dans le Gers, les **usagers de 2 roues** (vélo, cyclo ou moto) étaient **impliqués dans près d'un accident corporel sur 3**.

Donc, cyclistes, motards, avant de reprendre la route après la pause hivernale, **vérifiez le bon état votre deux roues**, l'état des pneumatiques, les freins et l'éclairage avant et arrière, ainsi que de votre propre équipement : casque, vêtements de protection. Restez vigilant en toutes circonstances : au printemps, les conditions météorologiques sont capricieuses et incertaines : giboulées, pluies violentes, averses de grêle, ... Ne vous laissez pas surprendre. De plus, les intempéries de l'hiver ont fragilisé les chaussées : **attention aux « nids de poule »** constituant un danger supplémentaire.

Conducteurs de véhicules légers et de poids-lourds redoublez de vigilance, notamment lors des dépassements.

« Le conducteur d'un véhicule doit, à tout moment, adopter un comportement prudent et respectueux envers les autres usagers de la route. Il doit notamment faire preuve d'une prudence accrue à l'égard des usagers les plus vulnérables » - Article 412-6 du Code de la Route.